

Mise en ligne : 3 octobre 2016.
Dernière modification : 25 mars 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DU DOMAINE SAINTE-LOUISE

S.A., 26 janvier 1923.

(Le Sémaphore algérien, 21 février 1923)

Une société anonyme au capital de 2.200.000 francs a été constituée sous la raison sociale « Société du Domaine de Sainte-Louise » (S. D. S. L.). Le siège social est 1, rue Lacépède. Sont nommés administrateurs : MM. Auguste Germain, 10, boulevard Laferrière ; Jean Germain, 55, rue d'Isly ; et Marcel Colin, à Mouzaïaville ; M. Jacques Germain fils, viticulteur-propriétaire à Mouzaïaville est nommé commissaire aux comptes.

SOCIÉTÉ DU DOMAINE SAINTE-LOUISE
S.A. au capital de 2,2 MF
Siège social : ALGER, 1 *bis*, r. Lacépède.
Registre du commerce : ALGER, n° 8.249.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 713)

Conseil d'administration
composé de 3 à 7 membres français, nommés p. 6 ans,
propriétaires de 20 actions.

GERMAIN (Jean), 55, r. d'Isly, Alger ;
GERMAIN (Auguste), 10, bd Laferrière, Alger
COLIN (Marcel), Sept-Merveilles, Télemly, Alger.

Commissaire aux comptes
FAIVRE (Marcel), Haut-Mont-Hydra, Alger.

Objet. — Expl. agricole et mise en valeur totale du Domaine Saint-Louise et d'une propriété à Montebello.

Capital social. — 2,2 MF, en 4.400 act. de 500 fr. dt 4.000 d'apport.
